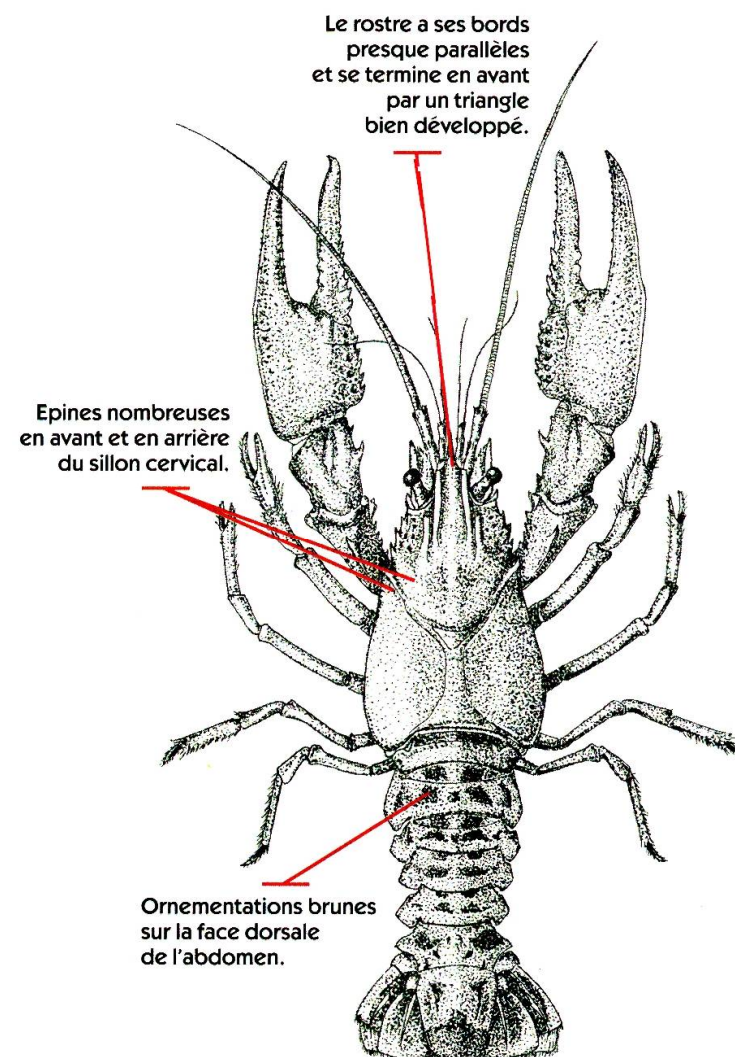
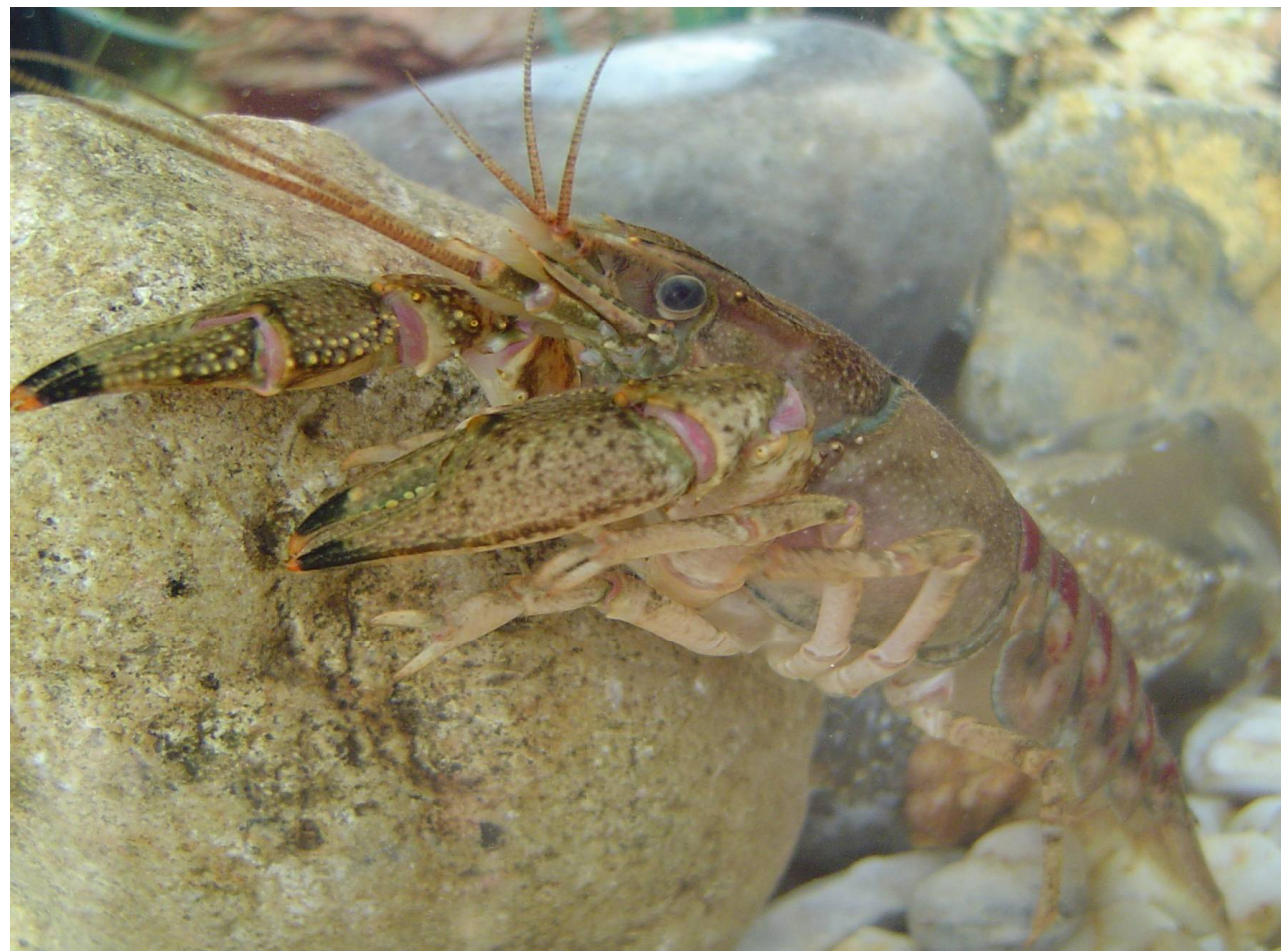


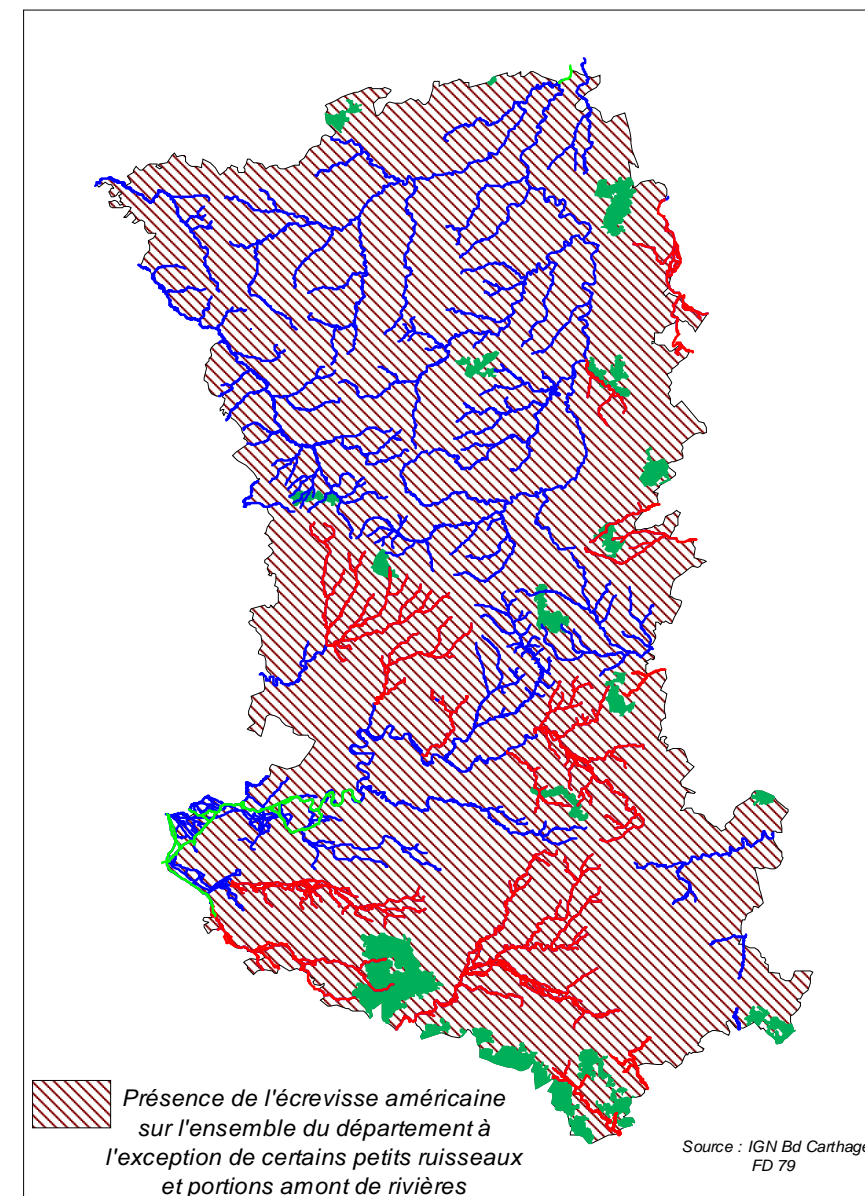
ECREVISSE AMERICAINE

(*Orconectes limosus*)

FAMILLE : *Cambaridae*



Répartition de l'Ecrevisse Américaine



Originnaire de la Côte Est des Etats-Unis, elle aurait été introduite en Europe vers 1880. Elle est maintenant présente pratiquement partout en France (excepté Corse).

Elle affectionne plus particulièrement les eaux calmes, s'accommodant d'eaux limoneuses à la qualité médiocre, riches en végétation. Sa faculté à résister à l'absence d'oxygène lui permet de coloniser des habitats délaissés depuis longtemps par les espèces autochtones. Sa résistance lui permet de proliférer, mais à l'inverse, sa croissance est limitée.

Porteuse saine de l'aphanomyose (peste des écrevisses), **elle est un danger pour les écrevisses autochtones.**

Réglementation : pas de taille légale de capture, sa pêche est autorisée toute l'année en 2nde catégorie (y compris sur le domaine public dans les Deux-Sèvres), à l'aide de six balances au maximum, dont le diamètre ou la diagonale ne dépasse pas 30cm, et dont la maille du filet est au minimum de 10mm. La pêche à la balance est interdite sur 200m à partir de l'aval d'un ouvrage.

L'introduction de l'écrevisse américaine dans les cours d'eau ou plan d'eau est strictement interdit.